



Forfait d'orange à payer alors que rien n'a été souscrit

Par **rachel**, le **28/05/2008** à **09:45**

Mon ami ce doit de payer un forfait pour orange qu'il n'a pas demandé et en plus n'a pas bénéficié des services car il était en mobi cartern suite à un démarchage téléphonique ou il voulait juste une publicitée d'orange lui a envoye un contrat qu'il n'a jamais retourné signé.
rnrnla facture date de moin d'un an en septembre de cette année ; nous avons envoyé plusieurs courriers explicatifs et de contestation mais on nous nous repond qu'il doit payer ou porter plainternon nous a meme dit que des paiements en CB avait ete effectué alors que mon ami n'a rien payé et ne pouviat pas car à cette pèriode il était au chômage non indemnisée .rnrnL'ordre des avocats m'ont dit que si c'est un démarchage ils sont dans l'obligation de me fournir le forfait signé mais à ce jour je m'inquiete car la somme est enorme et nous avons reçu un courrier d'un huissier .rnrnNous voulons rien payer car mon ami n'a rien souscrit mais comment cela va se derouler ?